

Projet Pédagogique de la formation d'Accompagnant Educatif et Social

I. Les textes réglementaires

- ♦ Le Décret n°2016-74 du 29 Janvier 2916 crée le Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social, fusionnant les Diplômes d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale et d'Aide-Méthodo-Psychologique.
Le bilan des premières années de fonctionnement et la nécessité de répondre aux exigences de la loi du 5 septembre 2018 « *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* » ont conduit à une refonte de la formation.
- ♦ Le Décret n° 2021-1133 du 30 août 2021 et l'Arrêté du 30 août 2021 modifient les modalités d'organisation de la formation et de délivrance du diplôme, en repensant l'architecture de la formation en blocs de compétences
- ♦ L'arrêté du 28 Février 2022 modifie l'arrêté du 30 Août 2021 en apportant quelques précisions ou rectifications.
- ♦ L'instruction N° DGS/SD4A/2022/4 du 22 mars 2022 décline les modalités de mise en œuvre

II. L'AES, un professionnel aux missions variées

« L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe et sous la responsabilité d'un professionnel encadrant ou référent, il participe à l'élaboration et la mise en œuvre

d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés »

III. Un secteur professionnel qui recrute

Les débouchés en termes d'emploi sont très variés et le bassin Lorientais compte un nombre important de structures susceptibles d'employer des AES :

- Une vingtaine d'EHPAD¹
- Trois Domiciles Partagés
- Seize Résidences autonomie senior (ex foyers logement)
- Six foyers de vie
- Six foyers d'accueil médicalisés
- Trois Maisons d'accueil spécialisées
- Le centre de Kerpape et son Institut d'Education Motrice
- Sept ESAT²
- Une dizaine d'associations d'entraide ou de réinsertion sociale
- Plus de 20 associations ou services pour personnes âgées dépendantes ou personnes handicapées
- Trois SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile)
- Un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale pour personnes handicapées
- Une quinzaine d'Instituts Médico-Educatifs dans un rayon de 50 km
- Des accueils de jour pour personnes âgées ou pour personnes handicapées

Nous recevons presque toutes les semaines, des offres d'emploi que nous transmettons à nos apprenants. Les enquêtes réalisées auprès des diplômés indiquent un taux d'insertion de 100%³ avec un premier emploi moins d'un mois après la sortie de formation.

IV.Les objectifs de la formation

La formation a pour objectifs de permettre aux apprenants de :

- ↳ Construire leur identité professionnelle en développant des compétences grâce à l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être
- ↳ Développer leurs capacités d'écoute, d'observation, de communication, d'analyse et de réflexion afin de leur permettre de répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées et de mener des interventions seuls et en équipe « pluriprofessionnelle »
- ↳ Reconnaître, apprivoiser et gérer leurs émotions afin de pouvoir établir des relations de confiance saines et avoir conscience de ce qui se joue dans la relation

¹ Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

² Etablissement et Service d'Aide par le Travail

³ Les chiffres des enquêtes ne portant que sur les personnes ayant répondu, nous estimons ce taux à 98%

- ↳ Acquérir des techniques de communication et développer leurs aptitudes relationnelles
- ↳ Développer une éthique professionnelle leur permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le cadre de leurs fonctions.

V. Le contenu et l'organisation de la formation

L'architecture générale de la formation découle du référentiel professionnel et de sa déclinaison en cinq blocs de compétences auxquels sont associés cinq domaines de formation. Le diplôme repose sur le principe de l'acquisition bloc à bloc : les blocs de compétences sont acquis définitivement et peuvent être obtenus tout au long de la vie professionnelle.

La formation au DEAES comprend un total de 1407 heures de formation dont 546 heures de formation théorique, 21 heures consacrées à la formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 2 (attestation de formation aux gestes et soins d'urgence - AFGSU - niveau 2) et 840 heures de formation pratique.

BLOC 1	Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	112h
BLOC 2	Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	91h
BLOC 3	Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	105h
BLOC 4	Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	147h
BLOC 5	Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne	91h

La mise en œuvre de la formation au sein du lycée Marie Le Franc

La formation préparant au DEAES comprend un total de 1407 heures dont 546 heures de formation théorique, 21 heures consacrées à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveaux 2 et de 840 heures de formation pratique. Elle se déroule sur 13 mois, de début Septembre N à fin Octobre N+1 et commence par une journée d'intégration à laquelle sont conviés toutes les personnes admises, qu'elles suivent ou non un parcours complet. Cette journée est importante pour la cohésion du groupe

La formation théorique et pratique se décompose en cinq domaines de formation (DF) auxquels sont associés cinq blocs de compétences dont les intitulés (ci-dessus) et contenus précis, ainsi que la durée consacrée à chacun, figurent dans le plan de formation remis à chaque apprenant en début de parcours.

L'AFGSU (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2) est délivrée par les formatrices de la sections aides-soignants après une formation de 21 heures.

V.1. Une stratégie de formation répondant aux enjeux du schéma régional des formations sanitaires et sociales

Notre Projet Pédagogique répond aux trois enjeux autour desquels le futur schéma des formations sanitaires et sociales souhaite orienter les stratégies de formation :

V.1.1. Proposer une offre de formation adaptée aux besoins de la population, des apprenants, des employeurs et des territoires

- *Nous avons, au fil des années, développé un réseau important de partenaires, qui accueillent nos apprenants en stage, interviennent au sein de la formation sur des thèmes précis (troubles du spectre autistique, développement du pouvoir d'agir ...etc.), participent aux jurys de certification, viennent présenter leurs services ou structures aux différentes sections sanitaires et sociales de l'établissement...etc.*
- *Nous invitons les personnes accompagnées à venir rencontrer nos apprenants et parler de leurs attentes (Association « Nous Aussi » de déficients intellectuels dont la devise est : « Rien pour nous sans nous », Association de Pair aidants...etc.).*
- *Nous mettons en place des projets qui permettent à nos apprenants de répondre à des demandes d'accompagnement spécifiques (projet d'éducation à la santé avec des jeunes présentant des troubles du spectre autistique, et Accompagnement aux habiletés sociales avec des jeunes déficients intellectuels, issus d'IME) et de se confronter en équipe à des problématiques particulières.*
- *Nous sommes très vigilants à l'évolution des pratiques grâce à des rencontres régulières, notamment autour du suivi des périodes de stage, mais aussi grâce à des périodes d'immersion au sein de services acceptant de nous accueillir, des formations continues, la participation à des conférences ou événements autour du handicap ou du grand âge, l'implication dans les instances locales autour du handicap*

V.1.2. Agir pour l'attractivité des formations sanitaires et sociales

- *Nous sommes présents sur les différents forum emploi ou formation de notre secteur ou de la Région (forums Pôle emploi, salon du lycéen et de l'étudiant)*
- *Nous présentons la formation dans les différents lycées du secteur et dans les classes de terminale de notre établissement.*
- *Nous participons aux deux journées de portes-ouvertes organisées par l'établissement accompagnés d'anciens apprenants qui témoignent de l'intérêt de la formation et du métier*

- Nous accueillons des élèves en demande de réorientation en « mini stage » au sein de la formation, afin qu'il puisse se déterminer
- Nous recevons en entretien toute personne en demande de renseignements
- Nous organisons des rencontres professionnels – sections sanitaires et sociales de l'établissement, afin de présenter la richesse du métier et la diversité des publics accompagnés
- Nous invitons régulièrement nos anciens apprenants à venir témoigner auprès des promotions qui démarrent ou qui traversent une période d'inquiétude, ainsi qu'auprès des élèves de terminale ASSP

V.1.3. Accompagner les élèves et étudiants dans leur parcours de formation

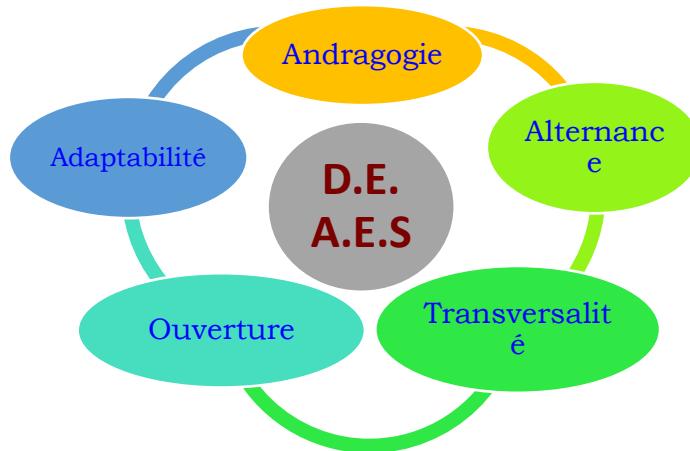
(Construction de parcours personnalisés)

- Chaque candidat admis par quelque biais que ce soit, à rentrer en formation, est reçu en entretien entre la pré-reentrée et la rentrée, afin d'envisager son parcours, de formation, de repérer ses potentialités ou ses faiblesses et d'anticiper les difficultés financières éventuelles auxquelles il pourrait être confronté
- Un nouvel entretien a lieu si nécessaire, entre la pré-reentrée et la rentrée, afin de guider la recherche de stage
- Un entretien de positionnement au cours de la deuxième semaine de formation, permet à chaque candidat de demander à bénéficier ou non des allégements de formation auxquels il peut prétendre. Les apprenants bénéficiant d'une dispense d'épreuve de certification peuvent demander à suivre malgré tout, tous les enseignements du bloc concerné.
- L'équipe pédagogique (ou une formatrice) reçoit en entretien tout stagiaire rencontrant des difficultés de quelque ordre qu'elle soit, soit à la demande de l'apprenant lui-même, soit à celle de l'équipe. L'équipe pédagogique soutient, accompagne ou éventuellement recadre le stagiaire.
- L'équipe pédagogique assure le suivi des stages et se déplace dans les différents lieux pour procéder à l'évaluation terminale, ou au cours du stage en cas de difficulté particulière.
- Les apprenants peuvent demander la correction de tous les travaux de certification qu'ils ont à réaliser, et ce autant de fois qu'ils le souhaitent (sauf s'ils ne tiennent pas compte des remarques faites)
- Les apprenants peuvent solliciter les formatrices à tout moment pour une aide ponctuelle ou des réadaptations pédagogiques
- L'équipe pédagogique transmet aux apprenants, les nombreuses offres d'emploi qu'elle reçoit

- Après la sortie de formation, l'équipe pédagogique s'informe régulièrement de l'évolution du parcours professionnel de chacun par le biais d'enquêtes
- Les diplômés reviennent régulièrement dans l'établissement (participation aux différents jurys, aux actions d'orientation, aux rencontres-témoignage...) mais aussi parfois pour demander conseil à un moment particulier de leur parcours professionnel.

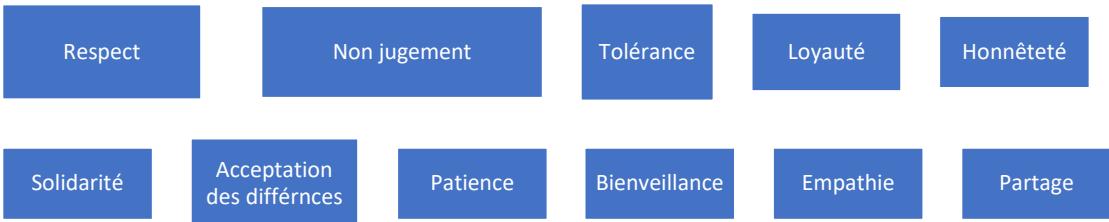
V.2. Une pédagogie qui s'appuie sur des principes fondamentaux et des valeurs fortes

Les Principes fondamentaux de notre pédagogie



- ↳ Formation qui s'adresse à des adultes et prend largement en compte leurs expériences de vie et expériences professionnelles
- ↳ Formation qui alterne les temps de théorie et de pratique, la théorique nourrissant la pratique et s'appuyant sur elle pour construire l'identité et le positionnement professionnels
- ↳ Pédagogie transversale qui relie les savoirs, savoir-faire et savoir-être pour donner du sens et développer les compétences
- ↳ Formation ouverte sur l'extérieur, par l'accueil de professionnels, personnes accompagnées et autres intervenants ; mais aussi en lien avec les autres formations sanitaires et sociales de l'établissement ou d'autres sections comme les sections coiffure et esthétique ou encore les CAP Production et Service en Restauration.
- ↳ Formation qui vise le développement des capacités d'adaptation en proposant des expériences variées à travers des projets de partenariat. Pédagogie qui s'adapte à chacun en fonction de son niveau, ses capacités, ses projets

Quelques-unes des valeurs sur lesquelles s'appuie la formation



V. 3. Une pédagogie adaptée qui prend en compte l'alternance

Les périodes d'apports théoriques alternent avec les périodes de stage. Trois semaines de formation théorique minimum avant le premier départ en stage, permettent d'installer quelques fondamentaux de la profession afin de donner des bases aux apprenants qui n'ont aucune expérience dans le domaine ou de réactiver des connaissances pour les autres. La formation débute sur une journée de rentrée au cours de laquelle les modalités de formation et de certification sont présentées mais qui est surtout l'occasion d'instaurer, à travers des activités collectives, une dynamique de groupe positive et stimulante, une cohésion d'équipe

La formation comporte 840 heures de formation en milieu professionnel, réparties sur trois stages de 280 heures (soit 8 semaines), chaque stage étant lui-même divisé en deux périodes de 4 semaines. Un regroupement a lieu entre les deux périodes et permet de prendre un peu de recul, d'exploiter les expériences vécues à travers des séances d'analyse de la pratique et de fixer des objectifs pour la seconde période. Les séances d'analyse de la pratique sont programmées à chaque retour de stage.

L'accueil d'apprenants en apprentissage est envisagé à partir de Septembre 2024. Le calendrier de formation est le même que celui des formations dites initiales, mais 4 semaines de stage hors employeur seront demandées. Cette expérience vient enrichir le parcours de l'apprenti et lui permet de découvrir un public autre que celui qu'il accompagne chez son employeur. C'est l'opportunité d'approcher d'autres méthodes de travail et d'autres problématiques.

Pour permettre à des candidats en demande de ne valider que quelques blocs de compétences, nous avons organisé la formation de manière à regrouper autant que possible, les enseignements d'un même bloc sur une période donnée. Le plan de formation est distribué à la rentrée sous forme de calendrier afin de

pouvoir repérer les semaines et les jours concernés par les blocs de compétences à valider et s'organiser en conséquence.

Planning des formations initiales

							Planning 2024-2025 FORMATION INITIALE									
Année Scolaire 2024-2025																
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
35							1	40	1	2	3	4	5	6	7	
36	2	3	4	5	6	7	8	41	7	8	9	10	11	12	13	
37	9	10	11	12	13	14	15	42	14	15	16	17	18	19	20	
38	16	17	18	19	20	21	22	43	21	22	23	24	25	26	27	
39	23	24	25	26	27	28	29	44	28	29	30	31				
40	30															
Septembre							Octobre							Novembre		
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
41							1	44						1	2	3
42	2	3	4	5	6	7	8	45	4	5	6	7	8	9	10	11
43	9	10	11	12	13	14	15	46	11	12	13	14	15	16	17	18
44	16	17	18	19	20	21	22	47	18	19	20	21	22	23	24	25
45	23	24	25	26	27	28	29	48	25	26	27	28	29	30		
46	30															
Janvier							Février							Mars		
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
1							1	49						1	2	3
2	6	7	8	9	10	11	12	5	3	4	5	6	7	8	9	10
3	13	14	15	16	17	18	19	6	10	11	12	13	14	15	16	17
4	20	21	22	23	24	25	26	7	17	18	19	20	21	22	23	24
5	27	28	29	30	31			8	24	25	26	27	28	29	30	31
6								9								
Avril							Décembre							Année Scolaire 2025-2026		
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
14							1	48						1		
15	7	8	9	10	11	12	13	49	2	3	4	5	6	7	8	9
16	14	15	16	17	18	19	20	50	9	10	11	12	13	14	15	16
17	21	22	23	24	25	26	27	51	16	17	18	19	20	21	22	23
18	28	29	30					52	23	24	25	26	27	28	29	30
19								20	30							
COURS							EXAMENS							VACANCES		
STAGE 1							STAGE 2							STAGE 3		

Planning des apprentis DE AES

							Planning 2024-2025 APPRENTISSAGE									
Année Scolaire 2024-2025																
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
35							1	40	1	2	3	4	5	6	7	
36	2	3	4	5	6	7	8	41	7	8	9	10	11	12	13	
37	9	10	11	12	13	14	15	42	14	15	16	17	18	19	20	
38	16	17	18	19	20	21	22	43	21	22	23	24	25	26	27	
39	23	24	25	26	27	28	29	44	28	29	30	31				
40	30															
Septembre							Octobre							Novembre		
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
41							1	44						1	2	3
42	2	3	4	5	6	7	8	45	4	5	6	7	8	9	10	11
43	9	10	11	12	13	14	15	46	11	12	13	14	15	16	17	18
44	16	17	18	19	20	21	22	47	18	19	20	21	22	23	24	25
45	23	24	25	26	27	28	29	48	29	30						
46	30															
Janvier							Février							Mars		
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
1							1	49						1	2	3
2	6	7	8	9	10	11	12	5	3	4	5	6	7	8	9	10
3	13	14	15	16	17	18	19	6	10	11	12	13	14	15	16	17
4	20	21	22	23	24	25	26	7	17	18	19	20	21	22	23	24
5	27	28	29	30	31			8	24	25	26	27	28	29	30	31
6								9								
Avril							Décembre							Année Scolaire 2025-2026		
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
14							1	48						1		
15	7	8	9	10	11	12	13	49	2	3	4	5	6	7	8	9
16	14	15	16	17	18	19	20	50	9	10	11	12	13	14	15	16
17	16	17	18	19	20	21	22	51	16	17	18	19	20	21	22	23
18	23	24	25	26	27	28	29	52	23	24	25	26	27	28	29	30
19	30							20	30							
COURS							EXAMENS							VACANCES		
EMPLOYEUR							STAGE									

V.4. Un projet pédagogique qui prend en compte les parcours individualisés

Le plan de formation est construit de manière à pouvoir facilement repérer les blocs et les enseignements y afférant afin de répondre au mieux à la possibilité de parcours partiels. Les parcours sont construits avec les apprenants lors des entretiens individuels de début de formation. Il s'agit d'évaluer leurs acquis, leurs besoins, et de construire avec eux un parcours qui corresponde à leurs aspirations. Le choix des lieux de stage est envisagé lors de ces entretiens, afin de construire un parcours qui tienne compte des expériences antérieures de l'apprenant, de ses aspirations, et lui permette de faire des expériences constructives. Il s'agit de guider et proposer, et non d'imposer

Un apprenant dispensé de certification par les diplômes acquis précédemment, peut demander à suivre malgré tout, tous les enseignements et faire les trois stages dans leur intégralité. En cas de parcours partiel, les durées de stage sont calculées en fonction du ou des blocs concernés.

V.5. Une pédagogie dynamique, ouverte sur l'extérieur

V.5.1. Les intervenants extérieurs

- Autour de thèmes particuliers :
 - troubles du spectre autistique
 - troubles de l'oralité
 - développement du pouvoir d'agir
 - accompagnements structurés
 - humanitude
- Autour de dispositifs
 - DITEP (Dispositif Intégré de l'institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique)
 - DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif)
- Personnes en situations de handicap
 - Association « Nous Aussi » d'autoreprésentation de personnes atteintes de déficience intellectuelle qui revendiquent : «Rien pour nous sans nous ! »
 - Déficient intellectuel formé à la pair-aidance

V.5.2. Les visites de structure

- Salle Snoezelen d'un EHPAD
- ITEP ou IME
- Participation aux inaugurations d'établissements

V.5.3. Les actions menées

- Projet d'éducation à la santé, avec un IME pour 5 jeunes atteints de troubles du spectre autistique :

Il s'agit d'habituer les jeunes aux gestes pratiqués par des soignants. Après une approche réalisée au sein de leur établissement par l'équipe éducative, il était important d'amener ces jeunes dans un cadre inconnu et de les sécuriser afin qu'ils appréhendent moins les changements d'environnement. La blouse blanche est source d'angoisse. Les apprenants doivent donc développer des stratégies pour se faire accepter avec une blouse blanche, sans déclencher de crise d'angoisse. Il s'agit également d'habituer les jeunes à la traversée de longs couloirs, d'abord vides, puis ensuite plus ou moins fréquentés. D'autres apprentissages sont prévus : attendre devant la porte d'un médecin, se laisser examiner, toucher par une personne inconnue ...etc.

Durée des séances : de 30mn à 1h à raison d'une séance toutes les 6 semaines environ. Ce projet est également travaillé à l'interne, sous d'autres modalités, par l'équipe éducative de l'IME

Ce projet amène les apprenants AES à :

- développer des stratégies pour atteindre des objectifs,
- observer et analyser les réactions afin d'anticiper les crises d'angoisse
- évaluer et réajuster en permanence leurs actions

- Projet « Développement des habiletés sociales » pour 6 jeunes atteints de déficience intellectuelle et de troubles du comportement :

Il s'agit d'amener ces jeunes à travailler leur comportement en public et à développer leur autonomie pour leur avenir d'adulte en appartement indépendant :

- entretien d'un logement,
- entretien du linge,
- réalisation de recettes de cuisine simples,
- gestion de documents
- gestion du temps (*que fait-on quand on n'a rien à faire ? Comment et à quoi s'occuper ?*)

L'appartement pédagogique de l'établissement est utilisé pour ces rencontres ainsi que le restaurant pédagogique pour le travail sur la gestion du comportement en public et les habiletés sociales.

Durée des séances : de 1 à 2h à raison d'une séance toutes les 6 semaines environ, sachant que ce projet est également travaillé à l'interne par les travailleurs sociaux de l'IME concerné.

Ce projet amène les apprenants AES à :

- *développer des stratégies pour atteindre des objectifs,*
- *observer et analyser les réactions afin d'anticiper les troubles du comportement*
- *rechercher des outils et des supports adaptés*
- *évaluer et réajuster en permanence leurs actions*

Ces deux projets s'inscrivent dans la durée et concerne toutes les promotions.

Ils participent à la construction de l'identité professionnelle

V.5.4. Les échanges avec les autres formations de l'établissement

- ◆ Avec la section aide-soignant
 - Projets commun autour de la santé (sur le cancer par exemple)
 - Echanges sur des pratiques professionnelles
 - Conférences communes sur des thèmes particuliers
- ◆ Avec les bac pro ASSP, les bac STMS et les BTS SP3S
 - Rencontre et témoignages sur la formation et le métier d'AES
 - Invitation de ces classes aux conférences susceptibles de les intéresser
- ◆ Avec les sections coiffure et esthétique
 - Pour les AES : apprentissage de techniques de bases pour :
 - le shampoing, le brushing, la rectification d'une frange,... etc.
 - le maquillage simple d'une personne, l'entretien de la peau, le modelage des mains
 - Pour les sections coiffure et esthétique : repérer et gérer ses émotions face aux réactions de la clientèle. Séance animée par les AES et préparée avec une formatrice.
- ◆ Avec les sections Préparation et Service en Restauration
 - Les AES préparent et animent une séance autour des addictions
 - Les PSR préparent un buffet lors de manifestations organisées par les AES (exemple : les journées autour du cancer ou des troubles du spectre autistique)

V.5.5. Les échanges avec les autres formations DE AES de l'académie

- *Invitation à la journée autour des troubles du spectre autistique*
- *Echanges permanents entre les formateurs pour la conception de sujets, d'outils d'évaluation ou autre, de documents ...etc.*
- *Mise en place d'une banque de sujets pour toutes les épreuves de certification concernées.*
- *Rencontres pour réfléchir ensemble aux adaptations pédagogiques (1 à 3 par an selon les nécessités)*

VI. Une grande collaboration avec les terrains de stage

- ☞ *Une reconnaissance « site qualifiant »*

Pour qu'un site soit reconnu site qualifiant, la responsable de formation rencontre la structure et s'assure au travers d'une procédure (en annexe) que les stagiaires pourront y développer toutes les compétences nécessaires à l'exercice de leur métier.

- ☞ *Un suivi au cours du stage*

Un contact téléphonique est pris lors de la première période de stage, afin de vérifier que le stagiaire s'intègre bien, que son positionnement est satisfaisant et que son adaptation se fait dans de bonnes conditions. Une rencontre est prévue si nécessaire

Un nouveau contact téléphonique intervient en début de seconde période, afin de s'assurer du bon déroulement du stage et de fixer une date pour l'évaluation terminale

Chaque fois que nécessaire, les formatrices se déplacent dans les structures pour rencontrer les tuteurs, préciser les objectifs de stage et, au besoin recadrer les stagiaires.

Enfin, les formatrices vont rencontrer les équipes et les tuteurs de stage en fin de seconde période, pour aider à la formalisation de l'évaluation terminale. Ces rencontres durent entre 1h et 1h30 selon les lieux et sont aussi l'occasion de renforcer les partenariats ou de faire émerger des projets.

VII. Une pédagogie validée par l'Instance Technique et Pédagogique

Chaque année, un rapport d'activités est présenté à l'Instance Technique et Pédagogique et les orientations sont discutées.

Cette Instance Technique est composée :

- de représentants des Instances Régionales : DREETS, Service du développement des formations sanitaires et sociales de la Région, Inspection académique),

- de représentants des institutions partenaires : Chef de service foyer ADAPEI, Directeur EHPAD, Educatrice Maison relais, Chef de service IEM, coordinatrice dispositif ULIS, Responsable domicile partagé
- de deux représentants des apprenants
- de représentant(s) de la direction de l'établissement
- des formatrices de la section

L'organisation de la formation tient compte, outre les textes réglementaires, des préconisations des Instances Régionales et des demandes des professionnels ou des stagiaires.